## Table des matières

REM	IERCIEMENTS	1
INTF	RODUCTION	5
СНА	PITRE UN: La pollution en milieu de travail:  définition du problème	. 7
I.	Les dangers de la pollution en milieu de travail	. 7
II.	L'objet du problème : l'incertitude	. 13
III.	Appréciation de l'incertitude : définitions contraires	. 18
IV.	Considérations d'ordre social et d'ordre technique : la dimension sociale du travail	. 24
СНА	PITRE DEUX : Les réponses politiques	. 27
I.	Le régime de responsabilité interne  A. Le droit de participation  B. Le droit de refuser d'accomplir un travail dangereux  C. Le droit à l'information  D. La protection contre les représailles  E. Les limites du régime de responsabilité interne	. 28 . 31 . 33 . 35
II.	Le contrôle réglementaire des polluants professionnels  A. Les valeurs limites d'exposition  B. Les obligations générales de l'employeur	. 40
III.	Les principes applicables à l'établissement des normes  A. Le risque acceptable  B. Faisabilité et praticabilité  C. L'incitation à l'innovation technologique	. 47 . 49
IV.	Responsabilité civile et régime d'indemnisation des accidents du travail	. 53
v	Lu pégociution collective	55

CHA	APITRE TR	ROIS: Observation de la loi et contrôles	
I.	L'importa	unce de l'observation de la loi : un aperçu59	
II.		nismes administratifs de contrôle	
		programmes de prévention	
		amendes continues	
III.	La voie ju	adiciaire : dernier et seul recours?	
IV.	Si la pour	rsuite s'avère efficace, faut-il imposer des sanctions?	
V.		ence criminelle : peut-elle être prouvée? uhaitable?	
CHA	APITRE QU	JATRE: Conclusions générales et recommandations	
I.	Vers un c	rime de pollution en milieu de travail?	
II.	Droits, normes et sanctions86		
	A. Le po	erfectionnement du régime de responsabilité interne	
	B. Le re	spect des normes90	
III.	Le droit à	à la protection dans les lieux de travail96	
ANN	VEXE A:	Produits chimiques et procédés choisis pouvant présenter	
		des risques professionnels pour la reproduction humaine103	
ANNEXE B:		Certaines neurotoxines présentant des risques professionnels104	
ANNEXE C:		Exposition des employés à certains polluants dangereux en milieu professionnel (Ontario)	